

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 53 (1915)
Heft: 5

Artikel: L'avant-dernière visite de Guillaume II à la Suisse : mai 1893
Autor: Racontady
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-211076>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

M. Inludzo : — Je n'aurais jamais pensé à une pareille scène dans une assemblée qui fut souvent l'admiration du monde entier : des demandes qui touchent à la décence sont accueillies, appuyées, soutenues avec une persévérance incroyable. Bien-tôt les filles vous demanderont les culottes, et vous n'oserez les leur refuser ; de concession en concession, vous arriverez à leur livrer jusqu'à votre barbe. Il est temps de s'arrêter, la mesure déborde.

On a crié pitié pour les vieux garçons, pitié pour les pauvres filles, pitié pour tous ces célibataires souffrants. Hé bien, messieurs, c'est par pitié pour eux que je vous demande le contraire ! Car si le mariage est une jouissance pour quelques-uns, il ne l'est pas pour les autres. Quelle position plus malheureuse que celle de deux époux qui n'ont de plaisir que pour satisfaire un besoin trop commun et de bonheur qu'à cent lieues de la maison !

Et la question d'argent ! On ne vous a point parlé de ce qui est indispensable à un ménage, ni de son entretien. Pour se marier, il faut un lit avec tous ses accessoires, un berceau ou une couchette, d'autres meubles encore ; puis, comme la soupe ne se fait pas dans un bonnet de nuit, il faut une batterie de cuisine, des services, de quoi faire bouillir la marmite (car le lit d'une femme ne donne pas à manger) ; de plus, vous n'ignorez pas qu'on ne peut guère compter sur une femme une fois mariée, qu'il faut l'entretenir de chaud comme de froid, que la dépense double, triple, à mesure que les gamins arrivent. Or, celui qui n'a pas pour un ne peut pas avoir pour deux ; un char ne peut marcher sans roues. Au reste, nos facultés physiques n'ont pas été réparties également ; si elles abondent chez quelques-uns, chez d'autres elles sont bien effacées...

L'honorable préopinant vous a proposé de substituer au mariage forcé des lois orientales. Hélas ! une seule femme suffit déjà pour nous mener à l'attaché. Quand elles seraient à deux, il y aurait joliment de quoi nous faire porter les menottes. Le destin pourrait rapprocher l'avare de la prodigue, et la marmite ne serait pas seulement sur le feu que déjà toutes les furies seraient déchainées dans la maison. Or, si les femmes ont parfois beaucoup d'attraits, quand elles sont en colère elles sont plus à craindre que la lave...

Nous pouvons sans doute favoriser le mariage ; nous le devons même ; mais le rendre obligatoire pour tous, ce serait en faire un objet de gêne non moins insupportable pour quelques-uns. C'est donc entre ces deux alternatives que nous devons nous fixer.

Le sage M. Inludzo propose un arrêté que le Sénat de Gourze adopte en ces termes :

1. Seront exemptés des corvées pour la reconstruction de la tour : les célibataires qui auront fait preuve de dévouement à la prospérité nationale par actes non équivoques de puissance ou de bonne volonté ;

2. Ceux qui, gémissant dans un état d'isolement, adresseront la demande au Grand Sénat de Gourze qu'il pourvoie à tous leurs besoins, en leur procurant tout ce qu'ils pourraient désirer.

3. Ces demandes devront être formulées de manière qu'elles ne puissent donner lieu à équivoque, et pour cet effet la vigueur, l'âge, le caractère, la bonté et la beauté ne devront pas être omises.

4. Donné sous le sceau du Grand Sénat, en Gourze, le 2 janvier 1844, pour être publié et affiché selon l'usage, partout où il y aura réunion de célibataires.

Là-dessus, le président lève la séance en ces termes :

Pouro sénateur de Gauze,
Autro que de tan pridzi,
Raprotzi-vo de eliaü grachauze
Qu'an falta de soladzi,
Et pletou que de blagä
Alä-vo z'in repozä.

Les jeunes gens d'Eppesses qui figuraient les sénateurs de Gourze, dans leurs mascarades à travers le vignoble de Lavaux, ne devaient pas s'ennuyer, ni leur auditoire non plus. Ils chantaient les couplets que voici :

Vive noutron abaï de Gauze,
Clia tan célébra société,
Iô lé villie, lé grenie et grachauze
Lai trauvan toté prau diéetä !
La la la la la, etc.

Delessi, soulan, rupe au bin medza,
Lai vivan conten que dai bossu ;
Raipo, tzaroppa au bin vatza,
Lai la oncora dau superflu, etc.

Credi, ci gran rä que ie lai règne,
De son peuple ie pren on gran soïn ;
Benirau san dezo son règne,
Conten ie vivan assebin, etc.

Que la toi, ci séjou adorablo,
Ie no serve à tréti de retré,
Et que sti momen vénérablo
De ti no ne s'effaçai jamé !
La la la la la, etc.

(La fin au prochain numéro.)

V. F.

Les bonnes petites langues. — Vous savez le malheur qui est arrivé à cette pauvre Mme Y. "

— Ah ! mon Dieu, quoi donc ?

— En faisant quelques visites, elle a perdu son ridicule.

— Oh ! elle n'en est pas à un ridicule près !

LE FOURRIER SUISSE

M. le capitaine Gustave Rapin, ancien quartier-maître de la place de Morges, veut bien nous adresser les vers que voici, que lui a confiés, à Morges, un de ses subordonnés, lors d'un des derniers rassemblements de la 1^{re} Division. L'auteur ne nous est pas connu.

Non, le fourrier n'est pas ce qu'un vain peuple

[pense,

Oublieux du devoir, ne songeant qu'au plaisir,
Ce n'est pas un noceur qui boit à pleine panse,
Et qui passe son temps à manger, à dormir.

Dès l'aube au crépuscule, il travaille, il s'éreinte,
Fait des ordres du jour, des rapports journaliers,
Sans prendre aucun repos, dominé par la crainte
De déplaire à ses officiers.

Le fourrier est un type, un travailleur modèle ;
Il ne gaspille pas un temps qu'il sait précieux,
Chantons donc ses vertus, avant qu'à tire d'ailes
Son âme, pure encor, s'envole vers les cieux !

Il n'a jamais connu le parfum de l'absinthe,
Le fumet du Lavaux ne l'impressionne pas ;
Sa conduite, en un mot, fut toujours pure et sainte,
Vers la « tune », jamais il n'a porté ses pas.

Mercre était, dit-on, le fourrier de l'Olympe ;
Les nôtres ont suivi son exemple fameux,
A son niveau moral chacun vise et grimpe,
Quand le boni surtout est un peu fructueux.

Doux espoir du soldat : « boni sur l'ordinaire »,
Sans le noble fourrier, dis, que deviendrais-tu ?
Ton sort serait pour tous un éternel mystère,
Car tu t'engloutirais dans le sombre inconnu.

Mais, grâce au bon fourrier, dont la main paternelle
Te conduit sûrement sans te lâcher jamais,
A la fin du service, à l'heure la plus belle,
Tu viens discrètement regonfler nos goussets.

Honneur, trois fois honneur au fourrier helvétique,
Esclave du devoir, troubadé vertueux,
Je voudrais te chanter, ô comptable héroïque,
Comme on chanta Roland, Bayard ! et tous les preux !

Nos gosses. — Le fait s'est passé dans une ville voisine où les tramways, comme partout, ont des billets de correspondance ; ce n'est donc pas à Lausanne.

Le conducteur : Personne n'a plus de correspondances ? Tout le monde va bien à *** ?

Le gosse : Merci, pas mal et vous ?

Le chat. — L'instituteur fait un cours d'histoire naturelle.

— Le chat est traître et sournois. Qui de vous peut me citer un exemple de la fausseté du chat ?

— Moi, m'sieu ! répond un élève : c'est quand on le sert pour du lièvre.

LOU RENA ET LOU TZACHAO

SE cauqu'on l'a zu età pri pareint avoué la tzerropiondze, l'iré bin Sami à Rosene aô tessot, lou tzachao dé Velà-Biessounâ. Et por s'appèdzî aô cabaret, subliä daô chenique et contâ dai guieuséri dé son invenchon, l'in avai min à sti coquien de Sami. Quand l'avai einmodâ sé bambiodlès su totâs lé bité que l'avai fotu bas du que l'avai praô d'acouet po manèyi on pétairô, on n'ein veyai pâ lou bet Quemim nion nè volliäve lou craire, bouailäve quemim on sordon po fère caisi lé moquéran.

On'a demeindzé contäve cliaque : veyai on'a laivra d'on bord de la Brouye à l'autron, met ein joue, merè ! la vaique bas daô premi coup ; mâ ein mimou timp on gros pesson que chaûtäve adi frou dé l'igüié po medzi lé mousselon l'a z'u on'a pincha dé grenaille et l'a veri lou blian daô pétion. Mâ lou pllie galé l'est qu'on pedzeran ein volliet pequa lou pesson l'a z'u assebin on'a rachon dé grenaille à lou fère bailli lou bétécu.

Teraôdzai por on Sami : trai balles bités d'on coup, falliai lou veire, quand botzive sa ringue, dressî son grand cotzon et pu vouidi son caratzon dé mame tot d'on'a betäie. Adon lou valet aô dzudze, lou jone, quemince à dere :

— Dis-va, mon bravou Sami, vu ein contä iena d'on tzachao, mé assebin, attiutädé-väil. Aô fin fond daô dévin dai Loutzerou, on ara pu veire on delon daô mâ dé noembre, dou renä que djuivant ai cartès, à binocle. Tot d'on coup, vaique on autrou renä, on dzouvenou, tot épouaia, lé pâi tot rébouilli, que vint bramä ai djuviaô :

— Qué fède-vo, dadoü, tabornio ? Djuï quemim dai sölons quand lou tzachao veroune per lé, on lou vai aô meitan dé l'adze aô conseilli.

— Mâ, que répond lou pille vilhou dai djuviaô, dévânt dé fotré lou camp, ästou guegnî quô lèst sti tzachao, est-e Pimpä, aô bin Picot ?

— Mâ ouah ! l'est Sami à Rosene aô Tessot. Aoh ! bin, on s'in fot pas mau, hardi mon galé, baille encora on tor, yé pas bin pouäre dé Sami, se l'a on'a granda lingua, le tzambé sonl corté ; on paô dere que l'est quemim lé der bon : suti ren qu'avoué lou bet daô mor.

DAVI DAO FELIET.

Réclame perlée. — Une chanteuse de café concert va chez un dentiste, qui lui arrache quatre dents.

— Faites-moi donc un peu de réclame, de mande l'opérateur, et c'est moi qui serai votre débiteur.

— Soit, dit la divette. Je vais faire imprimer demain que j'ai égréné chez vous quelques perles de mon répertoire.

L'AVANT-DERNIÈRE VISITE

DE GUILLAUME II A LA SUISSE

Mai 1893

On nous adresse les lignes suivantes :

On sait que des Habsbourg, originaires d'Autogovie, la couronne de l'empereur d'Allemagne passa aux Hohenzollern, qu'on dit venir des Grisons. « Qu'on prétende, après cela que les Suisses ne font pas leur chemin à l'étranger ! » écrit un journal romand auquel nous empruntons les détails ci-après concernant la visite de l'empereur et l'impératrice d'Allemagne, à Lucerne, en 1893¹.

Portraits. — L'impératrice est grande, d'une grâce parfaite ; elle a le port noble et les allures d'une grande dame. En toilette de voyage, elle

¹ De 1893, il faut remonter jusqu'à 1777 pour trouver la dernière visite d'un empereur allemand, Joseph II, voyant du reste incognito dans notre pays démocratique.

portait une robe de soie lilas, brodée de perles, avec une pèlerine de même couleur, chapeau rond, violet.

L'empereur est plus petit et plus mince qu'on se le figure; il n'a rien de cette raideur qu'on dit allemande; au contraire, ce qui domine en lui, c'est la vivacité, l'énergie; il ne manque pas d'extérieur sympathique.

Il n'y a qu'une voix pour dire que l'empereur a été charmant, visiblement préoccupé de plaire, gai, jovial. Il portait l'uniforme bleu à brandebourgs d'argent des hussards de la mort, avec la casquette plate de petite tenue, la poitrine couverte de décorations, le pantalon bleu à galon blanc dans la botte à l'écuylère en cuir verni, liserée en haut de blanc.

La troupe. — A l'arrivée de l'empereur, le major Schumacher, placé à l'aile droite de la compagnie d'honneur formée par les aspirants sous-officiers de l'école de Lucerne, remet à l'empereur le « rapport de front », le plus grand honneur qui se rende en Allemagne à un chef militaire. L'empereur salue, jette un rapide coup-d'œil sur le rapport, puis la main à la coiffure, ayant M. Schenk à sa droite, il passe devant le front et devant toute la troupe... Puis il revient : « Sind das Luzernertruppen ? » (Sont-ce les troupes lucernoises) demande-t-il au capitaine (Egger). Puis, sur la réponse affirmative, il manifeste par un signe de tête son approbation et continue sa route.

Puis, la compagnie d'honneur fait « par groupes, tournez à droite ! » et drapeau en tête, défille. Sur le quai, la musique joue *Heil dir im Siegeskranz*. L'empereur et les généraux, les officiers suisses font front et saluent au défilé, qui est très correct. Les hommes ont très bon air, « astiqués aux petits oignons », et regardent dans le blanc de l'œil Sa Majesté au commandement « Achtung rechts ! »

Le défilé de la cavalerie, un peloton, placé à gauche de la compagnie, a été un peu dérangé par le tapis rouge qui, posé en travers de la route, a fait s'ébrouer quelques chevaux. Un peu d'aide et ci et là un coup d'éperon ont fait l'affaire.

La garnison du fort d'Airolo a offert à l'impératrice d'Allemagne, à la gare d'Airolo, un bouquet de fleurs des montagnes avec cette dédicace : « A Sa Majesté l'impératrice d'Allemagne, comme premier salut sur le sol suisse, la garde au Gothard ». Le département militaire a désapprouvé cette manifestation; la troupe n'a pas, en aucune occasion, à agir de son propre mouvement.

Pendant le déjeuner, au Schweizerhof, l'empereur et l'impératrice ont été très communicatifs. La conversation n'a pas tari un instant. Echange d'aimables propos sur la Suisse, sa belle nature, le lac des Quatre-Cantons, si radieux pendant cette belle matinée de printemps, l'accueil aimable de la population et du Conseil fédéral. L'impératrice parlait à M. Lachenal de son voyage d'Italie et du plaisir qu'elle aurait à retrouver, à Berlin, sa famille et ses enfants.

L'empereur a parlé de nos institutions politiques, qu'il connaît, et de notre armée, pour laquelle il a témoigné beaucoup d'intérêt. En passant devant le front de la compagnie d'honneur, l'empereur avait remarqué que les képis ne portaient pas tous le même numéro; il a fallu lui expliquer que la compagnie était formée par les élèves de l'école des aspirants sous-officiers, appartenant à des bataillons différents. L'empereur a parlé aussi de la régie fédérale de l'alcool et de l'alcoolisme et a demandé si les résultats qu'on attendait du monopole avaient répondu à l'espérance des autorités fédérales.

L'empereur a parlé de l'invitation que le Conseil fédéral lui avait adressée. Effectivement, sachant que Guillaume II traverserait notre

pays à son retour de Rome, le Conseil fédéral lui avait fait demander s'il passerait officiellement ou incognito et a déclaré que, dans la première alternative, la Suisse serait très heureuse de le recevoir. L'empereur a accueilli avec empressement ces ouvertures. Le président de la Confédération confirme que Guillaume II a exprimé à plusieurs reprises sa satisfaction pour l'excellent accueil qui lui a été fait en Suisse. Il a dit qu'il avait été très heureux de l'invitation qu'il avait reçue de passer par la Suisse et a ajouté en souriant que sans cela il n'aurait pas voulu s'imposer (Ich hätte mich nicht aufdringen wollen).

On a été très heureux dans le canton de Vaud, et en particulier à Lavaux, de voir figurer le « Dézaley 1854 » sur le menu des vins offerts. La faute qui avait été commise récemment à Berne où, sur le menu d'un dîner donné par le Conseil fédéral au corps diplomatique, ne figurait aucun vin du pays, a été ainsi réparée. Et le Conseil fédéral ne doit pas s'en repentir.

Un journaliste qui a vu la table du Schweizerhof immédiatement après le déjeuner a pu constater que l'empereur Guillaume a laissé pleins tous les verres qui lui avaient été servis, sauf le verre de Champagne qu'il a vidé en portant son toast aux Suisses et au président de la Confédération, et le verre de Dézaley.

Mais, au retour, dans le trajet de Lucerne à Bâle, « l'empereur a bu de la bière avec les officiers suisses qui l'accompagnaient. »

Nous avons gardé, pour la fin de cet extrait, les paroles prononcées par M. Schenk, président de la Confédération, dans son toast au couple impérial. Elles revêtent, dans les circonstances que nous traversons, un caractère de très vive actualité :

« Vos Majestés impériales, en faisant à la Suisse le grand honneur de la visiter, ont donné au Conseil fédéral l'occasion bienvenue de les saluer personnellement et de leur exprimer les sentiments de haute considération et de respect dont il est pénétré.

« La Suisse se réjouit d'un seul cœur de ce jour mémorable; elle voit, dans cette rencontre personnelle et amicale, une confirmation particulière des bonnes relations qui existent entre le puissant empire d'Allemagne et la Confédération helvétique.

« Le peuple suisse et ses autorités, quoique résolu à défendre en toute circonstance et de toutes leurs forces la liberté et l'indépendance du pays, prennent le plus vif intérêt à tous les efforts et à tous les actes qui ont pour but de conserver aux peuples les inappréciables bienfaits de la paix. Aussi saluent-ils Votre Majesté avec une confiance joyeuse, la voyant travailler de sa main puissante à garantir et à défendre cette paix.

« Je bois à la santé et à la prospérité de S. M. l'empereur d'Allemagne et de S. M. l'impératrice ! »

RACONTADY.

Que les temps sont changés !! (Réd.)

UNE VIEILLE HISTOIRE

Une vieille histoire du temps où l'on parlait encore patois à la Vallée de Joux.

C'est ainsi que la *Feuille d'avis de La Vallée* présente à ses lecteurs l'histoire que voici :

On peut bien dire vieille histoire, puisque celui qui nous l'a contée, en 1860, nous disait déjà qu'il y avait longtemps que cela était arrivé. Je pense pourtant qu'il y a encore quelques personnes à la Vallée qui se rappelleront l'avoir entendue et qui pourraient certifier que ce n'est pas une blague que j'invente.

Un citoyen de la Vallée (du Chenit), nommé

François, se plaignait d'avoir un orteil qui le faisait souffrir cruellement. Un beau jour, à bout de patience, il prit la résolution de le supprimer.

Pour cette opération, il se munit d'un ciseau de charpentier, bien affûté, pose le tranchant sur la jointure et, d'un coup sec, pan !

Il prend ensuite un paquet de toiles d'araignée, préparé d'avance, l'applique sur la blessure pour arrêter l'hémorragie, le ligote comme il faut avec une bande de toile, et voilà !

Il guérit paraît-il encore assez vite. Il était tout content de ne plus souffrir.

Mais le pauvre François comptait sans les mauvaises langues, qui prétendirent qu'il avait fait cela pour échapper au service militaire. Toutes les fois qu'il entra dans un établissement public, il se trouvait des mauvais plaisants pour lui lancer des quolibets et lui demander des nouvelles de son orteil.

Il y en avait un, surtout, nommé Guillaume, qui, parce qu'il était caporal, s'en faisait une grosse tête et ne manquait pas une occasion d'agoniser ce malheureux François. Le pauvre homme n'osait presque plus se montrer en public.

Cependant, à force de ruminer la chose en travaillant à son établi, un beau jour il se mit à rire tout seul, en se disant :

— Até, Guelioume, te vâ avai toun afère, até ppe quanqu'a la faire daou Seindein !¹

Le jour de la foire, tout pimpant et rasé de frais, il s'achemine vers l'Hôtel-de-Ville; la salle à boire était pleine de monde. Naturellement, Guillaume trônait à une table. Cela ne tarda pas que celui-ci, croyant faire de l'esprit, comme d'habitude, l'interpelle en lui demandant des nouvelles de son orteil. Alors François se lève, se campe en face de Guillaume et lui dit :

— Ekaouta mé, moun ami Guelioume; ékaouta bien sé que vé té dère : Avé ou n'erté que mé gravavé, l'é fotu bas; é bin fé. Mé savé ouna téta coumé la teinna, la fotré ancoué bas !²

Eclat de rires et applaudissements de toute la salle. Depuis ce jour, on laissa bien tranquille notre ami François, qui put se promener avec son orteil dans sa poche de gilet sans provoquer les quolibets.

P. à J.

¹ « Attends, Guillaume ! tu veux avoir ton affaire; attends la foire du Sentier ! »

² « Ecoute, mon ami Guillaume, écoute bien ce que je vais te dire : J'avais un orteil qui me gênait, je l'ai fichu bas ! j'ai bien fait ! Mais si j'avais une tête comme la tienne, je me la f...icherais encore bas ! »

Grand-Théâtre. — Spectacles de la semaine :

Dimanche 31 janvier, à 8 h. du soir, *L'Instinct*, pièce dramatique en 3 actes, de Kistemakers, et *Ma Tante d'Honfleur*, éclat de rire en 3 actes, de Paul Gavault.

Mardi 2 février, relâche.

Jeudi 4 février, reprise de la belle pièce de Richpin, *Le Chemineau*, avec les principaux artistes de la troupe.

Kursaal. — Le Kursaal a donné hier, vendredi, pour la première fois à Lausanne, une pièce des plus amusantes : *La Nuit de noces*, vaudeville en 3 actes, qui eut, on le devine, un grand succès de rire.

La Nuit de noces sera redonnée ce soir samedi, à 8 ¼ h.; demain, dimanche, à 2 ½ h. et à 8 ¼ h.; lundi et mardi, à 8 ¼ h.

Amis-Gyms, Bourgeoise, Choralions, Sous-Offs, Artilleurs, faites encadrer vos diplômes chez l'ami OSCAR, aux Galeries du Commerce

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & C^{ie}.

¹ Guillaume II traversait notre pays à son retour de Rome.